**La prise en charge du défunt doit se faire le plus rapidement possible.**

Contacter l’agent de chambre mortuaire (ou le cadre de garde ou de nuit) pour apporter la housse mortuaire dans le service.

*=> Housses stockées au niveau de l’accès technique – local de stockage de la chambre mortuaire.*

**Dans le service de soins**

* Équipement du personnel de soin selon la procédure PG INF 029
* Laver le corps du défunt :
* dans son lieu de prise en charge
* sans eau
* à l’aide de gants de toilette à usage unique disponibles en blanchisserie – à  éliminer en filière DASRI
* Présenter le corps à la famille qui portera les mêmes équipements que le personnel soignant
* Déposer le corps dans la housse mortuaire étanche hermétiquement close
* Désinfecter  l'extérieur de la housse au produit détergent – désinfectant habituel :
  + - *Aniosurf ® : 1 pression de 10ml dans 4 litres d’eau*
    - *Medi-prop®surf : 2 pressions de 10ml dans 4 litres d’eau*
* Poser un bracelet d'identification supplémentaire avec l'étiquette patient sur la housse
* Appeler l’agent de chambre mortuaire (ou le cadre de garde ou de nuit) pour enlèvement du corps
* Équipement de l'agent de chambre mortuaire (ou cadre de garde ou de nuit) selon la procédure PG INF 029
* Recouvrir le brancard d’un drap à usage unique
* Déposer le défunt sur le brancard
* Déshabillage de l’agent de chambre mortuaire (ou du cadre de garde ou de nuit) et du personnel de soin selon la PG INF 029
* Transférer le corps en chambre mortuaire (corps dans sa housse recouverte d’un drap).

**En chambre mortuaire**

* Appliquer les précautions standard (hygiène des mains au SHA) lors de la manipulation de la housse – **ne pas ouvrir la housse**
* Déposer le corps dans le casier réfrigéré

**Si cas COVID confirmé :**

o   Mise en bière immédiate en cercueil simple

o   Pas d'acte de thanatopraxie

**Si cas suspects COVID en attente des résultats de prélèvement ou non testés :**

L'application des consignes identiques aux cas COVID confirmés sera appréciée au cas par cas en en concertation avec le médecin référent, le médecin hygiéniste et l'infectiologue.

OU application des mêmes consignes que pour les cas COVID confirmés ?